Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 022-212202725-20261022-DB772026-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT des Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de SAINT-AGATHON

Séance du 22 octobre 2026

Date de convocation : 15 octobre 2026
Date d'affichage : 15 octobre 2026

En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

Le vingt-deux octobre deux mille vingt-six, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de SAINT-AGATHON, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique, en Mairie, sous la présidence de M. Jean-Yves BERTAND, Maire.

Présents : M. Jean-Yves BERTRAND, M. Emmanuel DE ROECK, Mme Bérangère DELAVEAU, M. Dominique FEGER, M. Stéphane FOURCHON, Mme Laetitia HENRY, M. Dominique JACOB, Mme Marie-Claire LE BARS, M. Jérôme LE CANT, Mme Anaïs LE DINAHET, M. Philippe LE ROUX, Mme Delphine NEDELEC, M. Hervé NOIROT, Mme Justine RICHARD, Mme Laetitia RICHARD, M. Daniel TURQUETIL, Mme Martine GAUTIER

Absents excusés ayant donné procuration : M. Patrick COAT (procuration à M. DE ROECK), Mme Aurélie LE CORRE (procuration à M. BERTRAND)

DELIBERATION 77/2026
REDUCTION DU NOMBRE D'ADJOINTS ET SUPPRESSION DU POSTE VACANT

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2122-2 ;

Considérant la vacance d'un poste d'adjoint au maire à la suite de la démission de Véronique COZLER acceptée par M. le Sous-Préfet de Guingamp, le 16 septembre 2026 ;

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de déterminer le nombre d'adjoints au maire et qu'il peut décider de réduire cet effectif en supprimant un poste devenu vacant ;

Considérant qu'il n'est pas souhaité de procéder au remplacement de l'adjoint ayant cessé ses fonctions ;

Entendu l'exposé de M. le Maire

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

FIXE le nombre d'adjoints au maire à quatre, au lieu de cinq

SUPPRIME le poste d'adjoint devenu vacant.

Le Maire
Jean-Yves BERTRAND

MAIRIE DE SAINT-AGATHON (Côtes-d'Armor)

Le secrétaire de séance
Dominique JACOB